NATIXIS

Autocall Participation Euro Stoxx 50

- **Format :** Titre de créance complexe non garanti en capital en cours de vie et à l'échéance
- **Durée d'investissement conseillée :** 10 ans
- **Type de placement :** placement privé
- **Sous-jacent :** indice Euro STOXX 50® *(Ticker Bloomberg: SX5E)*

Ce produit est un placement alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions et présente un risque de perte en capital, en cours de vie et à l'échéance. Le rendement du produit à l'échéance est très sensible aux variations des actions notamment autour du seuil de -30%

Caractéristiques de Autocall Participation Euro Stoxx 50

- Un mécanisme de **remboursement automatique anticipé, activé chaque année de l'année 1 à l'année 4,** si le niveau de l'indice est supérieur ou égal à 107% de son niveau initial. L'investisseur reçoit son capital initial majoré d'un coupon de 7,00% par année écoulée.

- A l'échéance des 10 ans, si le produit n'a pas été rappelé par anticipation :

❖ si le niveau de l'indice est supérieur à **100% de son niveau initial**, l'investisseur reçoit son capital initial majoré d'**une prime égale à la performance de l'indice fois 150%.**

❖ si le niveau de l'indice n'a pas baissé de plus de 30% de son niveau initial mais inférieur à 100% de son niveau initial, l'investisseur reçoit **100% capital initial**.

❖ sinon, le capital est impacté de la performance négative de l'indice depuis le lancement.

Mécanismes

Un mécanisme de remboursement automatique anticipé annuel

De l'année 1 à 4, on observe la performance de l'indice depuis le lancement du produit.

• Si le niveau de l'indice est supérieur ou égal à 107% de son niveau initial, l'investisseur reçoit :

100% de la Valeur Nominale
+
Un coupon annuel de 7,00% par année écoulée

• Sinon, le produit continue.

Une protection du capital à l'échéance jusqu'à une baisse de 30%

A l'échéance des 10 ans, on observe la performance de l'indice depuis le lancement du produit :

• Si le niveau de l'indice est supérieur ou égal à 100% de son niveau initial, l'investisseur reçoit :

100% de la Valeur Nominale
+
150% x Performance finale de l'indice

• Si le niveau de l'indice est supérieur ou égal à 70% mais inférieur à 100% de son niveau initial, l'investisseur reçoit :

100% de la Valeur Nominale

• Sinon, l'investisseur reçoit :

La valeur finale de l'indice(1)

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance pouvant être totale.

(1) La valeur finale de l'indice est exprimé en pourcentage de sa valeur initiale

Illustrations

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Natixis. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

Scénario Optimiste 1 : hausse de l'indice dès la première année

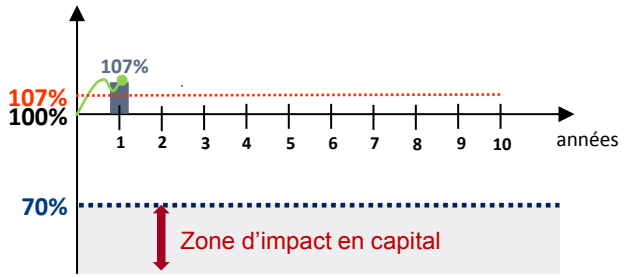

- La première année, l'indice est **supérieur ou égal à 107% de son niveau initial**. Le produit est automatiquement rappelé par anticipation. L'investisseur reçoit **l'intégralité de son capital initial plus un coupon de 7% par année écoulé**.

Scénario Optimiste 2 : hausse de l'indice à l'échéance

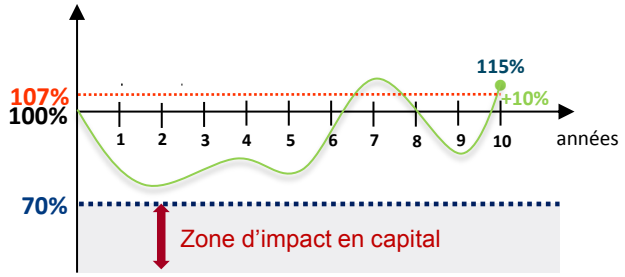

- A chaque date de constatation annuelle (années 1 à 4), le niveau de l'indice est strictement inférieur à son niveau initial. Le produit n'est pas rappelé par anticipation.
- A l'échéance des 10 ans, le niveau de l'indice est supérieur à 100% de son niveau initial. L'investisseur reçoit **100% de son capital initial majoré d'une prime** égale à 150% x la performance de l'indice soit : 10% *150% = **15%.**

Scénario Médian : baisse modérée de l'indice à l'échéance

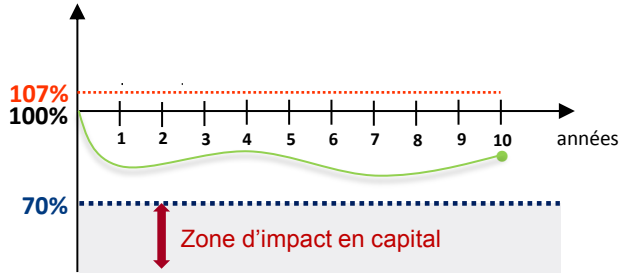

- A chaque date de constatation annuelle (années 1 à 4), le niveau de l'indice est strictement inférieur à 107% de son niveau initial. Le produit n'est pas rappelé par anticipation.
- A l'échéance des 10 ans, le niveau de l'indice est inférieur à 100% de son niveau initial mais n'a pas baissé de plus de 30% de son niveau initial. L'investisseur reçoit **100% de son capital initial.**

Scénario Pessimiste: impact en capital à l'échéance

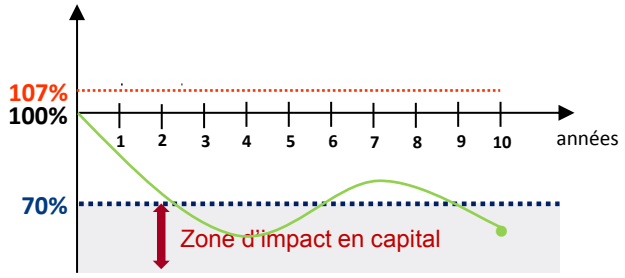

- A chaque date de constatation annuelle (années 1 à 4), le niveau de l'indice est strictement inférieur à son niveau initial. Le produit n'est pas rappelé par anticipation.
- A l'échéance des 10 ans, le niveau de l'indice est strictement inférieur à 70% de son niveau initial. Aucun coupon n'est distribué, et l'investisseur est impacté de la performance négative de l'indice.

Informations

L'indice Euro STOXX 50®: indice de référence de la zone euro

L'indice EURO STOXX 50® est composé des 50 premières sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité. Il est l'indice de référence de la zone euro. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la zone euro. Les dividendes versés par les actions composant l'indice EURO STOXX 50® ne sont pas pris en compte dans le calcul de ce dernier.

Evolution de l'indice EURO STOXX 50® depuis Janvier 1997

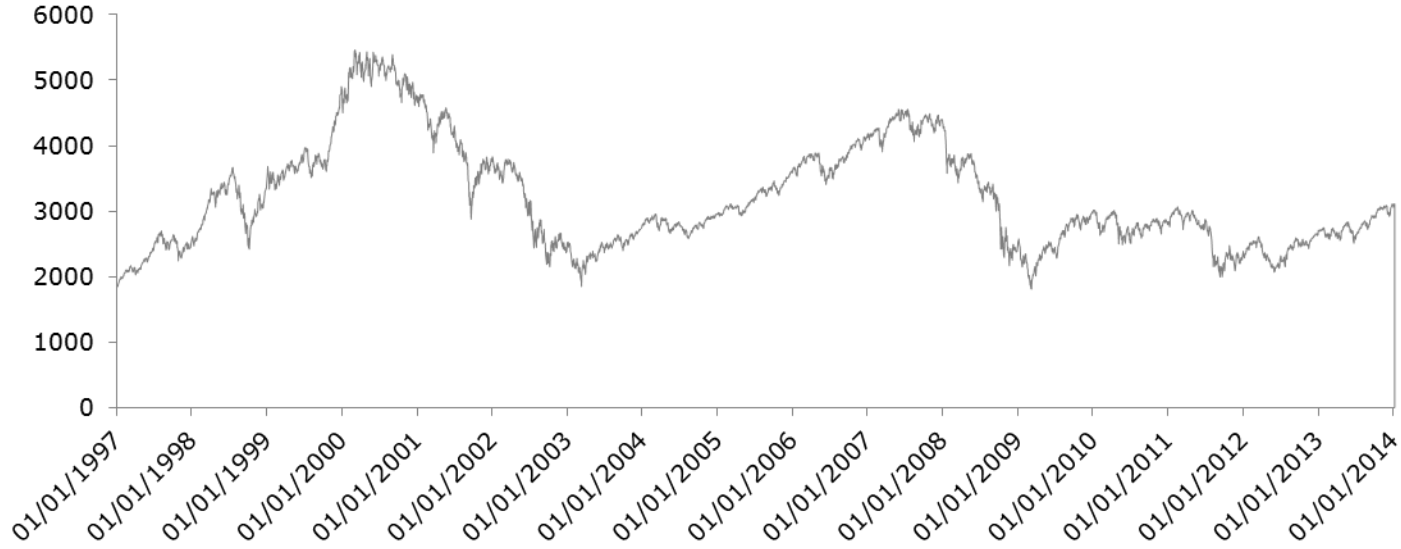

Source: Bloomberg

Répartition sectorielle

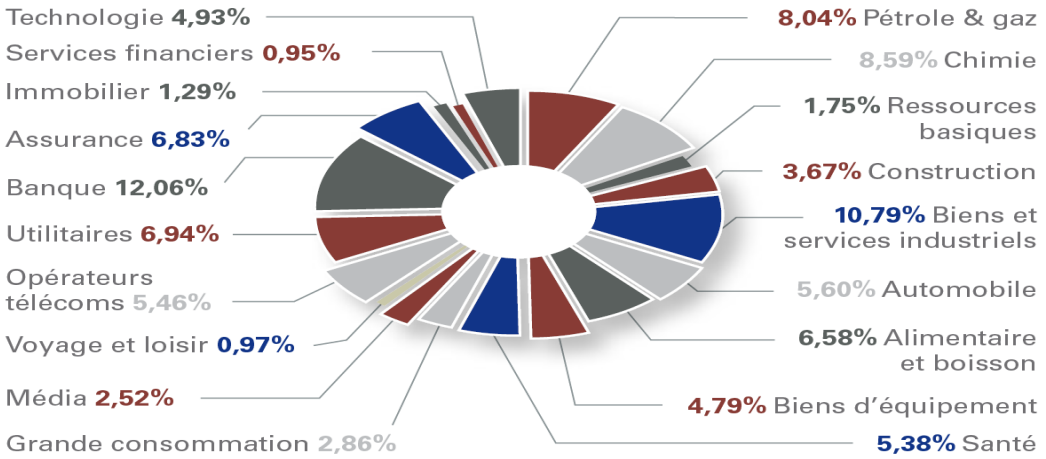

Source: STOXX

Répartition géographique

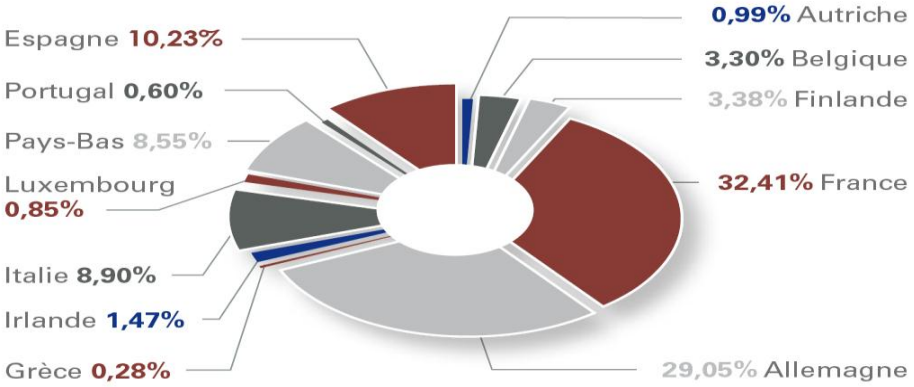

Source: STOXX

Avantages & Inconvénients

Avantages

- A Chaque date de Constatation annuelle (années 1 à 4), si le niveau de l'indice est supérieur ou égal à 107% de son niveau initial, le produit est rappelé par anticipation et verse un coupon de 7% par année écoulée.

- A la l'échéance, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé au cours des années précédentes et si l'indice est supérieur ou égal à 100% de son niveau initial, alors l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initial en plus d'une prime égale à 150% fois la performance de l'indice.

- Une protection du capital si l'indice n'a pas baissé de plus de 70% de son niveau initial à l'échéance des 10 ans.

Inconvénients

- L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. En effet, à la Date d'Echéance, l'investisseur peut subir une perte en capital, la somme des coupons potentiels ne compensant pas la perte.

- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 an à 10 ans.

- Le gain maximum de l'investisseur est limité à 7% par année écoulée en cas de forte hausse de l'indice par rapport à 107% de son niveau initial durant les 4 premières années.

- De l'année 5 à 9, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est désactivé.

- Les coupons annuels ne sont pas garantis.

Principales caractéristiques des titres

Format	EMTN - Titre de créance complexe non garanti en capital en cours de vie et à l'échéance
Émetteur	Natixis Structured Issuance SA
Code ISIN	XS0998362619
Maturité	10 ans
Devise	EUR
Sous-jacent	SX5E Index
Montant Nominal	EUR 30 000 000
Valeur Nominale	EUR 1 000
Prix d'Emission	100%
Date de Détermination Initiale	30/07/2014
Niveau Initial	Niveau close du Sous Jacent en Date de Détermination Initiale
Date d'Emission	13/08/2014
Date d'Observation du Remboursement Automatique Anticipé	30/07/2015; 01/08/2016; 31/07/2017; 30/07/2018
Date de Remboursement Automatique Anticipé	13/08/2015; 15/08/2016; 14/08/2017; 13/08/2018
Date d'Evaluation	30/07/2024
Date d'Echéance	13/08/2024
Marché secondaire	NATIXIS fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. NATIXIS s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les titres dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : Le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1% au cours de vente.
Agent de calcul	NATIXIS SA
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu suivant. La valorisation est tenue est publiée tous les jours et est à la disposition du public en permanence sur une page publique du site dédié à Equity Markets (www.equitysolutions.natixis.com)
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Pricing Partners (ci-après la « Société » sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe NATIXIS.
Liquidité	Quotidienne
Règlement / Livraison	Euroclear

Facteurs de risques

Autocall Participation Euro Stoxx 50 est exposé aux risques suivants :

- **Risque découlant de la nature du support :** en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre de créance à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice Euro Stoxx 50.
- **Risque lié au sous-jacent :** le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50 et donc à l'évolution des marchés actions.
- **Risque lié aux marchés de taux :** avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie :** le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Emetteur. La notation de NATIXIS est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de souscription. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Emetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.

Avertissement

Ce document est une présentation commerciale à caractère purement informatif. Ce document est fourni à chaque destinataire à titre d'information et ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Il ne peut être considéré comme une sollicitation, une offre ou un engagement de Natixis à mettre en place une transaction aux conditions qui y sont décrites ou à d'autres conditions. Toute garantie, tout financement, toute opération d'échange de taux ou de devises, toute garantie de prise ferme ou plus généralement tout engagement présenté dans ce document devra être notamment soumis à une procédure d'approbation de Natixis conformément aux règles internes qui lui sont applicables. Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. En effet, les informations y figurant ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Natixis. Natixis ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation.

Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des évènements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Natixis, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Les affirmations, hypothèses et opinions contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans les affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une variété de facteurs. Il ne peut y avoir de garantie que les résultats projetés, les projections ou les développements seront atteints. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est donnée par Natixis quant à l'accomplissement ou le bien fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmations, hypothèses et opinions contenus dans ce document et nul ne doit s'y fier. Rien dans ce document est ou doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur. Les informations figurant dans la présentation n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Natixis ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques. Natixis est agréé par le CECEI en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementé par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels il est agréé. Natixis est également soumis à la supervision de la Commission bancaire. Natixis est agréé par le CECEI et régulé par la FSA (Financial Services Authority) pour l'exercice en libre établissement de ses activités au Royaume-Uni.

NATIXIS